

**Offre**  
**d'emploi**

**Guillestrois-Queyras**  
Communauté de communes

La Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras  
(Hautes-Alpes)

recrute par voie contractuelle (contrat de droit public) :

## **Son/sa directeur(trice) de la régie Assainissement**

**à temps complet**

**(Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux)**

### **Contexte**

La Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, située dans les Hautes-Alpes, compte 15 communes et plus de 8 100 habitants permanents. Ce territoire de montagne, à vocation touristique, hiver comme été, présente de fortes variations saisonnières de sa population compte-tenu de sa fréquentation (sa population DGF est d'environ 20 000 habitants).

Elle gère, par le biais de sa régie à autonomie financière, les réseaux d'assainissement (240 km) et les stations d'épuration (au nombre de 15 de capacités de 50 à 24000 équivalents-habitants) du territoire de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras.

Sous l'autorité hiérarchique de la Directrice des Services Techniques, en relation avec le Président et les élus référents, le (ou la) directeur(trice) de la régie Assainissement propose et supervise la mise en œuvre d'une stratégie globale, technique et financière, en matière d'assainissement collectif et non collectif. Il élabore la programmation des travaux d'investissement, des missions d'entretien et de contrôle des réseaux, de leurs équipements et des systèmes de traitement.

### **Activités principales**

- Management technique de la Régie composée de 10 agents dont 5 agents d'exploitation et d'un chef d'exploitation, de 2 techniciens assainissement et du support administratif et financier mutualisé entre plusieurs services.
- Gestion administrative et financière : élaboration et suivi du budget, rédaction de marchés de maîtrise d'œuvre, de travaux et de prestations de services.
- Supervision et contrôle du marché de prestation d'exploitation des stations d'épuration de Vars et Guillestre.
- Supervision de l'autosurveillance.
- Etablissement et mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement (en moyenne 1M€ par an).
- Suivi de projets.
- Relation avec les partenaires institutionnels (Police de l'Eau, partenaires financiers...), les prestataires (maîtres d'œuvre, entreprises de travaux, entreprises de prestation de service...).
- Conseil aux élus et à la direction générale.
- Animation du Conseil d'Exploitation de la Régie.
- Participation au Comité de Direction.
- Veille réglementaire, évolutions des règlements de service.

Dans le cadre de la réorganisation des services que la Communauté de communes a engagée, et en fonction des potentiels transferts de compétences, cet emploi est susceptible d'évoluer.

Le (ou la) directeur(trice) de la régie Assainissement sera chargé(e) de préparer, en l'état de la législation, le transfert de la compétence Eau potable au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

## Les candidats devront justifier de :

- Issu(e) d'une formation supérieure de niveau Bac +3 à Bac +5, idéalement dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement ou de l'environnement.
- Expérience avérée dans la conduite de projets et le management d'équipes
- Connaissances techniques, réglementaires et administratives dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Maîtrise de la commande publique et des mécanismes de subventions
- Connaissance des contraintes et exigences budgétaires, nomenclatures SPIC eau et assainissement, montage et suivi des budgets fonctionnement et investissement
- Autonomie, force de proposition auprès des élus
- Qualités relationnelles et managériales
- Qualités de communication écrites et orales
- Esprit d'équipe, rigueur, organisation, dynamisme et sens du service public
- Maîtrise des outils informatiques et connaissance des logiciels métiers
- Réactivité
- Disponibilité et engagement
- Permis B exigé

## Conditions

**Contrat** : CDD de 3 ans renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

**Salaire indicatif** : application de la grille des ingénieurs territoriaux en fonction de l'expérience et application du régime indemnitaire du grade. Astreintes de décision (toutes les 4 semaines en moyenne). CNAS et participation employeur santé et prévoyance.

**Lieu de travail** : basé(e) au siège administratif de la Communauté de communes à 05 600 GUILLESTRE ou à l'antenne administrative à 05 470 AIGUILLES – déplacements fréquents sur le Guillestrois et le Queyras et déplacements occasionnels dans le département.

**Temps de travail** : Temps complet (37h40/semaine avec RTT et flexibilité possible sur l'aménagement du temps de travail).

Sollicitations possibles en dehors des horaires habituels de service – Astreintes les soirs, jours fériés et week-ends.

Télétravail possible.

## Candidature

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) au plus tôt et dans tous les cas **avant le 8 avril 2024** à : Monsieur le Président de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, Passage des écoles, BP 12 – 05 600 GUILLESTRE

Candidatures numériques de préférence, avec accusé de réception demandé par l'expéditeur, à envoyer à [contact@comcomgq.com](mailto:contact@comcomgq.com)

Lettre et CV à libeller de la manière suivante :

NOM-CV.doc

NOM-Candidature.doc

Renseignements auprès de : Madame Cécile BELLON, Directrice des Services Techniques au 06.47.77.27.38.

Poste à pourvoir au plus tôt.